

Note politique

Comblers l'écart 3 :

Promouvoir l'équité et l'inclusion
dans et par l'éducation des filles en
situations d'urgence



Réseau Inter-agences
pour l'Éducation en
Situations d'Urgence

Le **Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE)** est un réseau mondial ouvert de représentants d'organisations non gouvernementales, d'agences des Nations Unies, d'agences donatrices, de gouvernements et d'institutions universitaires, qui coopèrent pour garantir le droit à une éducation de qualité sans danger pour toutes les personnes touchées par une ou plusieurs crises. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.inee.org

Publié par :

Le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE)
c/o International Rescue Committee
122 East 42nd Street, 12e étage
New York, NY 10168
États-Unis d'Amérique
INEE © 2023

Citation suggérée :

Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE). (2023).
Comblant l'écart 3 : promouvoir l'équité et l'inclusion dans et par l'éducation des filles en situations d'urgence. INEE. New York : NY. <https://inee.org/fr/ressources/fermer-lecart-3-promouvoir-lequite-et-linclusion-dans-et-par-leducation-des-filles-en>

Licence :

Ce document est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0. Il est attribué au Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE).



Image de couverture :

Côte d'Ivoire, 2023 © Rodrig Mbock, GPE

Remerciements

Cette Note politique a été rédigée par Ruth Naylor, autrice principale du rapport *Attention à l'écart 3 : promouvoir l'équité et l'inclusion dans et par l'éducation des filles en situations d'urgence*. Il résume les conclusions d'Attention à l'écart 3 et a été commandé par le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE) sous les auspices du Groupe de Travail sur le Genre de l'INEE. Les constatations et les conclusions de ce document politique sont celles de l'autrice et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les orientations de l'INEE.

Nous tenons à remercier le Groupe de Travail sur le Genre de l'INEE et les autres personnes qui ont consacré leur temps et leur expertise à documenter cette note politique. Il a été revu par Jihane Latrous, Education Sans Délai ; Zohra Lakhani, Affaires mondiales Canada ; Sonja Anderson et Rachel McKinney, INEE ; Edem Ossai, MAYEIN ; Rachel Pell, Right to Play ; Emily Echessa, Save the Children ; et Lucy Philpott, World University Service of Canada.

L'INEE est reconnaissante du soutien financier apporté à cette note politique par Affaires mondiales Canada. Nous sommes également reconnaissantes aux agences, fondations, institutions et personnes qui apportent un soutien financier et en nature au réseau.

Le processus d'élaboration de cette note politique a été géré par Lauren Gerken, coordinatrice de la thématique du genre de l'INEE.

Révision par Jill Merriman.

Conception par 2D Studio.

Table des matières

Introduction	5
Résumé des progrès	6
Écart dans l'offre	8
Écart entre les sexes au sein du corps enseignant dans les pays touchés par une ou plusieurs crises	8
Lacunes dans l'aide apportée aux filles en situation de handicap dans les situations de crise	10
Lacunes dans l'offre d'une éducation sexuelle complète (ESC) dans les situations d'urgence	12
Lacunes dans les données et les preuves	14
Lacunes dans le financement	16
Actions recommandées	18
Actions pour les gouvernements nationaux des pays touchés par une crise	18
Actions pour les donateurs bilatéraux et multilatéraux	20
Actions pour la société civile	21
Actions pour les personnes qui collectent et rassemblent les données	22
Actions pour le personnel enseignant et autre personnel de l'éducation	23

Introduction

Lors du Sommet du Groupe des Sept (G7) de 2018, les dirigeants de sept des plus grandes économies du monde¹ ont adopté la Déclaration de Charlevoix sur une éducation de qualité pour les filles, les adolescentes et les femmes dans les pays en développement ci-après « Déclaration de Charlevoix sur une éducation de qualité », s'engageant collectivement à investir dans une éducation de qualité pour les filles et les femmes pendant les conflits et les crises, notamment les réfugiées et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Le Groupe de Travail sur le Genre du Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE) et le Groupe de Référence sur l'Éducation des filles en situations d'urgence ont commandé une série de rapports de suivi mondiaux pour suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs énoncés.

Cette note politique résume les conclusions du troisième rapport de suivi de l'INEE : **Attention à l'écart 3 : promouvoir l'équité et l'inclusion dans et par l'éducation des filles en situations d'urgence**. Il suit les progrès réalisés par le même groupe de 44 pays touchés par une ou plusieurs crises identifiés dans les deux premiers rapports d'Attention à l'écart² et se concentre sur trois thèmes :

- **Recrutement et maintien des enseignantes** : Obstacles et moyens mis en place pour permettre aux enseignantes d'entrer, de rester et de progresser dans la profession d'enseignante dans les zones de crise, les zones difficiles et les contextes touchés par les conflits. Il s'agit notamment de prendre en considération les enseignantes réfugiées ainsi que celles qui se trouvent dans des structures de regroupement pour les personnes déplacées internes, dans des crises prolongées et dans des régions difficiles d'accès.
- **Filles en situations de handicap et éducation inclusive sensible au genre** : Comprendre les écarts dans l'accès à l'éducation de base et l'achèvement de celle-ci par rapport à leurs pairs qui ne sont pas en situation de handicap. Il s'agit également d'examiner la mise en place d'infrastructures d'éducation inclusive ainsi que les efforts déployés pour intégrer l'éducation inclusive sensible au genre.
- **Éducation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) en situations d'urgence** : analyse de l'accès aux informations et à l'éducation en matière de SDSR dans les situations d'urgence, en mettant l'accent sur le développement et la prestation d'une éducation sexuelle complète (ESC) pour les enfants scolarisés et non scolarisés dans les situations de crise.

Cette note politique commence par résumer les progrès réalisés en matière d'éducation et de formation des filles et des femmes depuis le début de 2022. Il examine ensuite les écarts en matière d'offre, de données et de preuves, et de financement liés à ces trois domaines thématiques. Enfin, il recommande des actions pour aider un éventail de parties prenantes à combler ces écarts..

1 La déclaration de Charlevoix sur une éducation de qualité a été adoptée par le Canada, l'Union Européenne, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

2 INEE. (2021). Attention à l'écart : L'état de l'éducation des filles dans les crises et les conflits. <https://inee.org/fr/ressources/attention-lecart-letat-de-leducation-des-filles-dans-les-crisis-et-les-conflits>; INEE. (2022). Attention à l'écart 2 : Recherche de solutions sûres et durables pour l'éducation des filles dans les situations de crises. <https://inee.org/fr/ressources/attention-lecart-2-recherche-de-solutions-sures-et-durables-pour-leducation-des-filles>

Résumé des progrès



Colombia. 2016 © Marcela Olarte, NRC

Au cours de l'année écoulée des progrès vers les objectifs énoncés dans la déclaration de Charlevoix sur la qualité de l'éducation ont été constatés, l'écart entre les sexes se rétrécissant tant au primaire qu'au secondaire. Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire s'est constamment amélioré, bien que ces progrès soient encore lents aux niveaux actuels de soutien et d'investissement - à ce rythme, il faudra attendre 2090 pour que toutes les filles se trouvant dans des situations de crise puissent avoir accès à l'école.³ Il est donc nécessaire de procéder à plus de recherches, de concentration et d'investissements.

La collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe dans les pays touchés par une crise se sont améliorées, un plus grand nombre de pays (que celui mentionné dans les précédents rapports *Attention à l'écart*) disposant de données récentes sur les taux d'achèvement et le nombre d'enfants et de jeunes non scolarisés. L'Institut de statistique de l'UNESCO a utilisé de nouveaux modèles statistiques qui lui permettent de remédier aux incohérences dans l'échantillonnage et aux données obsolètes, et le rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO a utilisé ces modèles pour établir une série chronologique des taux d'achèvement pour un large éventail de pays. De nouvelles méthodologies ont également été développées, tel que par *Éducation Sans Délai*, pour mieux estimer le nombre de personnes non scolarisées, et la disponibilité des données sur le financement de l'éducation s'est également améliorée. L'ensemble de ces progrès permettent de mieux comprendre l'état de l'éducation des filles dans les situations de crise. Bien que les pays en crise varient considérablement, le fait de disposer de données pour un plus grand nombre de pays permet de formuler des hypothèses plus fondées sur la pertinence des conclusions des rapports *Attention à l'écart* pour toutes les zones touchées par une ou plusieurs crises.

En outre, la communauté mondiale a fait des progrès dans son soutien et ses engagements pour atteindre l'égalité des sexes dans et grâce à l'éducation, ainsi que l'importance pour toutes les filles dans les zones touchées par une crise de pouvoir suivre 12 ans d'éducation de qualité sans danger. Lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 en novembre 2022, les ministres ont convenu collectivement d'augmenter la part de l'aide bilatérale au développement international pour faire progresser l'égalité des sexes. En outre, une initiative axée sur la promotion de l'égalité des sexes est devenue un fleuron de l'éducation transformatrice à la suite du sommet sur la transformation de l'éducation en septembre 2022. [L'appel à l'action](#) qui a suivi ce sommet demandait aux gouvernements de placer l'égalité des sexes au cœur des plans du secteur de l'éducation.

3 Estimation basée sur un extrait de données issues de <https://education-estimates.org/out-of-school/averages/>

L'apport de soutien aux enfants en situation de handicap a également toujours été souligné. Par exemple, le sommet mondial sur le handicap a abordé la nécessité de donner la priorité à l'éducation inclusive dans les situations de crise, d'urgence et de conflit avec une reconnaissance plus importante sur la façon dont le genre et le handicap se recoupent pour exposer ces filles au plus grand risque de pauvreté d'apprentissage dans les situations de crise. Cependant, pour garantir que ces engagements conduisent à des changements dans les opportunités d'éducation pour les filles les plus marginalisées dans les pays touchés par une crise, il est nécessaire d'augmenter les investissements et les financements. Le pourcentage décroissant des appels de fonds financés dans des contextes humanitaires met en péril les objectifs mondiaux et le désir de combler l'écart entre les sexes dans les situations les plus difficiles.

Écarts dans l'offre

Lebanon. 2020 © Elias El Beam, IRC

Alors que l'écart mondial entre les sexes dans l'éducation se réduit lentement, l'écart entre les sexes dans l'éducation en situations d'urgence ne progresse pas au même rythme, avec une proportion plus élevée de filles que de garçons non scolarisés. Les pays touchés par une situation de crise ont enregistré des progrès en termes de scolarisation, mais des disparités entre les sexes subsistent en matière d'accès à l'éducation et de transition. Il est plus prononcé dans l'enseignement secondaire, et les écarts sont les plus importants dans les grandes crises.⁴ L'orientation de la planification, des dépenses et de la mise en œuvre de l'éducation doit passer d'une approche paritaire à une approche qualitative. L'accent doit être mis sur une éducation inclusive de haute qualité pour les personnes scolarisées et non scolarisées, en tenant compte des divers besoins des sous-groupes, notamment le groupe des personnes en situation de handicap. L'éducation doit être dispensée dans un environnement sans danger, exempt de discrimination et d'abus, se traduisant par une meilleure expérience d'apprentissage. L'éducation a un rôle essentiel à jouer dans une plus large réduction de l'écart entre les sexes, car elle peut remédier aux inégalités entre les sexes et améliorer la capacité des filles à passer à l'étape suivante de l'apprentissage ou de l'éducation, améliorant ainsi les résultats tout au long de la vie.

Écarts entre les sexes au sein du corps enseignant dans les pays touchés par une ou plusieurs crises

Dans les situations de crise, il existe une pénurie d'enseignants et enseignantes à tous les niveaux et un déséquilibre persistant entre les sexes dans le personnel de l'éducation. Les femmes dominent toujours les postes dans l'enseignement préprimaire et primaire, mais la proportion d'enseignantes qui sont des femmes chute aux niveaux secondaire et supérieur. Les enseignantes représentent 90 % du personnel enseignant du préprimaire, mais seulement 38 % du personnel enseignant du secondaire et 31 % du personnel enseignant du supérieur dans les zones touchées par une situation de crise,⁵ bien que ces chiffres varient considérablement d'un pays à l'autre et même au niveau infranational. En outre, très peu de femmes occupent des postes

4 Plus d'informations sur l'apprentissage des filles dans les situations de crise peuvent être trouvées dans la publication récemment publiée par Éducation Sans Délai [Enfants et adolescents affectés par des situations de crises qui ont besoin de soutien en éducation : Nouvelles estimations mondiales et analyses thématiques approfondies \(en anglais\)](#). Comme publié en juin 2023, après que l'INEE ait finalisé le texte d'Attention à l'écart 3, les estimations les plus récentes du rapport d'Éducation Sans Délai n'ont pas été incluses dans cette note politique.

5 Voir Attention à l'écart 3 (2023) de l'INEE, Section 3.1.

de direction, ce qui signifie que les inégalités entre les sexes continuent à se perpétuer parallèlement aux stéréotypes de genre qui suggèrent que les hommes sont des leaders naturels et que les femmes doivent assumer des rôles de soutien. Cependant, les recherches suggèrent que là où les femmes occupent des postes de direction, les résultats d'apprentissage et la sécurité dans les écoles s'améliorent.

Les enseignantes n'ont souvent pas les prérequis scolaires leur permettant d'accéder aux écoles de formation des enseignants en raison des obstacles sexospécifiques à l'accès aux niveaux supérieurs d'éducation. Par conséquent, pour attirer davantage de femmes à exercer leur profession dans les situations de crise et dans les contextes de personnes réfugiées, des voies alternatives à l'enseignement doivent être explorées. Dans les zones de violence, les femmes sont soumises à des niveaux plus élevés de harcèlement et d'exploitation, elles sont confrontées à des menaces sexiste qui menacent leur sécurité et une plus grande probabilité d'être victimes de discrimination et de violence sexiste (VBG) au travail. En l'absence de soutien et d'interventions ciblés, cela nuit au maintien et à la limite du nombre d'enseignantes qui occupent des postes dans des zones éloignées et sans danger.

En outre, peu de politiques, d'opportunités et de parcours permettent aux enseignantes réfugiées de devenir des enseignantes enregistrées au niveau national, le développement professionnel continu dont elles ont besoin se limitant souvent au soutien fourni par les organisations non gouvernementales (ONG). L'accès au développement professionnel continu est toujours également difficile pour les enseignantes, qui doivent souvent concilier leur carrière avec des responsabilités familiales. En effet, l'accès à un développement professionnel complet et continu pour toutes les enseignantes fait défaut, mais cela est essentiel pour accroître leur motivation, leur confiance et leur engagement envers l'enseignement en développant et en élargissant leurs compétences et leurs connaissances en classe.

Un autre problème est que les enseignantes du préscolaire et du primaire restent mal payées et insuffisamment reconnues pour le rôle qu'elles jouent dans le soutien des besoins psychosociaux de leurs élèves et dans la réponse aux situations d'abus et aux problèmes de sécurité. Cela continue à nuire à la santé mentale et au bien-être des enseignantes travaillant dans des zones touchées par une crise, où elles subissent souvent les mêmes perturbations, violences et déplacements que leurs apprenantes.

Dans les zones touchées par une crise, où la sécurité sur le chemin de l'école et à l'intérieur de celle-ci est une préoccupation constante, les parents peuvent hésiter à envoyer leurs filles à l'école. Les enseignantes peuvent jouer un rôle central pour encourager les communautés à envoyer les filles à l'école et rassurer les communautés sur le fait que les filles y sont en sécurité. En outre, il a été constaté que les enseignantes influencent positivement les intérêts et les niveaux de confiance des filles et peuvent servir de modèles, ayant ainsi un impact globalement positif sur la scolarisation et l'apprentissage des filles.⁶ Il est essentiel de combler l'écart entre les sexes dans le personnel enseignant, de disposer de processus clairs pour soutenir la protection et la sécurité des enseignantes et de disposer de stratégies claires pour aider les femmes à accéder et à conserver des postes de direction avec des opportunités de développement professionnel continu.

6 Voir *Attention à l'écart 3* (2023) de l'INEE, Section 3.1.

Encadré 1 : Stratégies pour améliorer le bien-être et les conditions de travail des enseignantes

Des mesures telles que des bourses et des allocations pour aider les femmes à entrer et à rester dans les programmes de formation pour le personnel enseignant sont des étapes importantes pour augmenter le nombre d'enseignantes qualifiées. En outre, des incitations telles que les allocations de logement et les subsides, parallèlement aux changements de politique visant à accroître le recrutement local, peuvent augmenter le nombre de femmes disposées à travailler dans les zones rurales ou reculées. Les stratégies qui ont été couronnées de succès sont les suivantes :

- En Ouganda, le [projet pilote EiE-GenKit](#) visait à modifier les normes et les valeurs sociales en renforçant l'engagement des femmes et leur pouvoir de décision dans les structures communautaires impliquées dans l'éducation, telles que les associations de parents d'élèves et les comités de gestion des écoles.
- La prise en compte des normes de genre a permis aux plans d'amélioration des écoles d'être plus réactifs. Les nouvelles actions prévues dans les plans ont permis d'améliorer les conditions de travail des enseignantes, y compris :
 - Un plus grand nombre de maisons pour le personnel enseignant
 - Options de transport sûr pour le personnel féminin
 - Réaffectation délibérée des femmes enceintes et des mères allaitantes vers une ville voisine afin de faciliter l'accès aux services médicaux⁷
- Les mesures d'incitation pour les enseignantes travaillant dans des zones reculées sont un autre moyen de soutenir le recrutement et le maintien en poste. Le [Programme de restauration de l'éducation et de l'apprentissage](#) au Yémen, financé par la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour l'éducation, prévoit la remise en état d'écoles ainsi que le versement d'indemnités aux enseignantes travaillant dans des zones très reculées.

Lacunes dans l'aide apportée aux filles en situation de handicap dans les situations de crise

Les filles en situation de handicap continuent de se heurter à de multiples obstacles pour accéder à l'éducation et risquent fort de se voir refuser l'accès à l'éducation lorsqu'une crise ou un conflit perturbe leurs systèmes de soutien. En outre, les filles en situation de handicap sont souvent exclues des efforts de réponse humanitaire lorsqu'il n'y a pas de consultation avec ces filles et avec les organisations de personnes en situation de handicap. Ceci est évident dans la façon dont les voix des filles et des enfants en situation de handicap sont absentes des données. Tant que leurs histoires, leurs expériences et leurs défis ne seront pas activement recherchés, le secteur de l'éducation ne pourra pas vraiment répondre à leurs besoins.

⁷ Education Cannot Wait. (2022). Global estimates: Number of crisis-affected children and adolescents in need of education support. https://www.educationcannotwait.org/sites/default/files/2022-06/ecw_globalestimatesstudy_june2022.pdf

La sécurité est une préoccupation constante pour les filles en situation de handicap, qui continuent d'être confrontées à des niveaux plus élevés de violence liée au sexe que leurs pairs qui ne sont pas en situation de handicap. Les familles peuvent hésiter à envoyer leurs filles en situation de handicap à l'école parce qu'elles craignent pour leur sécurité et qu'elles sont très exposées aux brimades et au harcèlement de la part de leurs camarades et du personnel enseignant. Les abus sexuels sont encore plus fréquents chez les personnes souffrant de déficiences intellectuelles, et les désavantages croisés qui accompagnent le handicap et le genre peuvent signifier qu'elles ont moins de chances d'être crues lorsqu'elles signalent la violence liée au sexe.

Dans de nombreux contextes de crise, les enfants en situation de handicap sont scolarisés dans des structures séparées, ce qui les sépare encore plus de leurs pairs et réduit l'accès à l'éducation en raison des distances plus longues à parcourir pour se rendre dans ces «écoles spéciales» et des problèmes de sécurité plus importants autour des internats. Le manque de formation et de soutien aux enseignants en matière d'éducation inclusive pour les personnes en situation de handicap s'est également traduit par une incapacité à lutter contre les attitudes négatives et les attentes limitées à l'égard des enfants en situation de handicap.

Encadré 2 : Un environnement favorable à l'éducation inclusive

Une approche holistique de la création d'un environnement scolaire inclusif implique de travailler avec le personnel enseignant, la direction de l'école, les communautés et, ce qui est essentiel, les enfants eux et elles-mêmes. La formation du personnel enseignant à l'inclusion peut améliorer les pratiques immédiates et entraîner d'autres changements, tels que la réduction de la violence et du recours aux châtimets corporels. Les stratégies les plus efficaces sont les suivantes :

- **Utilisation d'assistants d'enseignement et d'éducateurs et éducatrices spécialisés** : Le personnel de soutien chargé de l'inclusion fait souvent partie intégrante de l'enseignement inclusif dispensé dans les écoles et veille à ce que les enfants en situation de handicap puissent être scolarisés dans des écoles ordinaires.
- **Comprendre et traiter les attitudes de la communauté et les croyances et pratiques sociales et culturelles négatives**, qui peuvent constituer des obstacles importants à l'éducation des filles en situation de handicap.
- **Travailler avec les structures communautaires existantes, les familles et les organisations de personnes en situation de handicap** : Cela peut remettre en question les attitudes négatives et permettre aux personnes en situation de handicap de partager et de normaliser leurs expériences.

Lacunes dans l'offre d'une éducation sexuelle complète (ESC) dans les situations d'urgence

L'accès à l'éducation et à l'information en matière de SDRS contribue à prévenir les grossesses non désirées, à améliorer la santé maternelle et à prévenir les infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi qu'à doter les filles et les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires pour défendre leurs droits et s'engager dans des relations saines et consensuelles. Toutefois, dans les contextes de crise, les résultats en matière de santé sexuelle et reproductive des adolescents restent médiocres, et les filles ne disposent pas des informations et des compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leurs relations et leurs comportements sexuels et reproductifs. L'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive est importante du point de vue des droits et de la santé publique, mais son accès est limité par un manque de volonté politique, des ressources et un financement inadéquats, une discrimination persistante à l'encontre des femmes et des filles et une dynamique de pouvoir inégale entre les sexes. Ce manque d'éducation sexuelle de qualité et adaptée au développement des jeunes peut les rendre vulnérables à des comportements sexuels préjudiciables et à l'exploitation sexuelle.

Les personnes réfugiées, qui courent un risque accru de contracter le VIH ou des IST, continuent d'avoir un accès limité à des informations essentielles sur les droits sexuels et reproductifs. En outre, les structures patriarcales dans lesquelles les hommes jouent le rôle de gardiens de la santé reproductive des femmes peuvent exacerber les lacunes en matière d'accès à la contraception et limiter l'information et les services relatifs au VIH et aux IST. Cela souligne l'importance pour l'ESC d'aborder les questions de genre et de pouvoir, tout en impliquant les hommes et les garçons, dans le cadre d'un programme d'études complet.

Malgré les preuves démontrant les avantages d'une éducation sexuelle adaptée à l'âge, un certain nombre de pays touchés par une ou plusieurs crises n'ont toujours pas intégré de contenu pertinent en matière de santé sexuelle et reproductive dans les programmes scolaires.⁸ Même lorsque ce contenu est en place, il ne se traduit pas toujours par une meilleure compréhension, principalement en raison des connaissances limitées des enseignants sur le sujet, de leur manque de formation et de soutien, ainsi que de leur gêne et de leur manque de confiance pour transmettre le contenu. En outre, le contenu des programmes d'enseignement en matière de SDRS n'est souvent pas adapté au contexte et ne tient pas compte des sensibilités culturelles et religieuses. En particulier, les filles non scolarisées continuent d'être laissées pour compte : seuls cinq des 44 pays ont mis en place un programme d'enseignement d'ESC destiné aux enfants non scolarisés, laissant aux ONG et aux organisations de la société civile (OSC) le soin de combler cette lacune.

Attention à l'écart 3 contient de nombreux exemples de programmes qui ont conçu des programmes d'enseignement du CST adaptés à l'âge des enfants, travaillé avec les communautés pour lever les résistances et formé les enseignants pour qu'ils et elles soient en mesure de dispenser ces programmes de manière adéquate. Les organisations qui ont eu un impact et amélioré les résultats en matière de SDRS ont également responsabilisé les jeunes en tant qu'éducateurs et éducatrices de leurs pairs et défenseurs de la SDRS afin d'accroître l'engagement et la participation.

⁸ voir INEE Attention à l'écart 3 (2023), Section 5.3.

Encadré 3 : Pratiques prometteuses pour la mise en œuvre de programmes d'études efficaces en matière d'éducation sexuelle complète dans les classes

- **Impliquer** les jeunes à l'élaboration du contenu des programmes d'enseignement en matière d'éducation sexuelle complète afin de garantir qu'ils soient adaptés à l'âge et aux besoins changeants des jeunes pour lesquels ils ont été conçus
- **Responsabiliser** les jeunes en tant qu'éducateurs et éducatrices de leurs pairs dans les communautés, car les jeunes savent où et quand engager d'autres jeunes en dehors des structures éducatives formelles et peuvent également utiliser les réseaux sociaux pour atteindre un plus grand nombre de personnes
- **Prendre le temps de comprendre** d'où vient la résistance profondément enracinée dans la communauté et la faire comprendre en collaborant avec les parents, les responsables scolaires, les chefs religieux et les adolescents eux et elles-mêmes
- **Doter** le personnel enseignant de connaissances précises, de méthodes d'enseignement efficaces et d'un soutien en matière d'encadrement afin qu'ils et elles puissent aborder les questions de SDR en classe, y compris celles qui peuvent être sensibles au contexte et difficiles à traiter
- **Soutenir les jeunes** dans le développement et la diffusion de l'éducation sexuelle complète par le biais de plateformes en ligne, en créant un espace discret où les utilisateurs peuvent poser des questions sensibles qui peuvent ne pas être abordées dans un programme scolaire et en veillant à ce que le contenu aborde des questions et des défis pertinents et intéressants

Lacunes dans les données et les preuves



Niger, July 2021. © GPE

Attention à l'écart 3 a identifié un certain nombre de données et de preuves manquantes concernant les enseignantes, les filles en situation de handicap et l'éducation SDR/ESC dans les situations de crise, qu'il convient de combler pour améliorer la politique, la planification et la programmation dans ces domaines.

Tout d'abord, les données sur les **enseignantes** dans les situations de crise restent limitées, disparates et difficiles à collecter, et il existe très peu de données ventilées par handicap. Dans le même ordre d'idées, on manque encore de données probantes sur ce qui fonctionne pour aider les femmes à occuper des postes de direction dans l'enseignement, et des recherches supplémentaires sont nécessaires sur les stratégies efficaces pour soutenir et retenir les enseignantes dans des environnements précaires, ainsi que sur les incitations et la formation nécessaires pour permettre aux femmes de progresser dans la profession d'enseignante au même rythme que les hommes.

Certaines données sont disponibles sur les ratios étudiants/enseignants dans les différents pays, mais il n'existe pas de données systématiques ventilées par sexe sur les enseignantes. En outre, certains systèmes nationaux d'information sur la gestion de l'éducation incluent des profils d'enseignantes avec des informations sur leur situation de handicaps et la formation liée au handicap et à l'inclusion, mais ce n'est pas très répandu. Le manque de données cohérentes et systématiques sur les possibilités de formation et de développement professionnel offertes aux enseignantes réfugiées et déplacées à l'intérieur du pays est également préoccupant. Les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO ne peuvent nous donner qu'un aperçu des enseignantes qui suivent une formation et sont déployées par les systèmes éducatifs nationaux, et non de celles qui travaillent dans des contextes d'éducation non formelle en dehors des exercices nationaux de collecte de données.

En ce qui concerne les **filles en situation de handicap**, les lacunes importantes dans les données limitent notre capacité à comprendre les expériences de ces filles dans les environnements d'apprentissage en situations de crise. Certains progrès dans la disponibilité des données ont été possibles grâce à la disponibilité des questions du groupe de Washington (et aux orientations qui en découlent), mais nous sommes encore loin de disposer de données internationales systématiques et de haute qualité. Les filles en situation de handicap sont souvent exclues de la collecte de données, et de nombreux pays ne collectent, ne communiquent ou n'utilisent toujours pas de données sur les enfants en situation de handicap, et encore moins de données ventilées par sexe sur le handicap. Seuls six des 44 pays touchés par une situation de crise

affichent des taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire pour les enfants en situation de handicap.⁹

Les données disponibles sur les filles en situation de handicap ne permettent pas de saisir tous les facteurs qui influencent l'expérience d'apprentissage d'un enfant. Très peu de recherches se concentrent sur l'expérience des filles en situation de handicap dans le domaine de l'éducation, ce qui limite notre capacité à saisir les obstacles rencontrés par ces filles ou d'autres groupes vulnérables vivant avec un ou plusieurs handicaps. Les recherches et les preuves manquent également pour déterminer si les adaptations apportées aux environnements scolaires sont adéquates, appropriées et répondent aux besoins réels des filles en situation de handicap.

En ce qui concerne la **fourniture d'éducation aux droits sexuels et reproductifs/à l'éducation sexuelle complète**, des lacunes fondamentales subsistent dans :

- La formation et le soutien apportés aux enseignants pour les aider à dispenser efficacement un programme d'études complet et fondé sur les droits. Des recherches et des données supplémentaires sont nécessaires pour identifier les stratégies adoptées par les enseignantes et celles qui ont le plus d'impact sur les résultats en matière de santé sexuelle et reproductive des filles.
- Notre compréhension de la question de savoir si les ressources et le matériel pédagogique sur l'éducation sexuelle complète développés au niveau mondial et au niveau local atteignent les enseignants et sont utilisés efficacement dans le cadre de l'éducation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.
- Les liens entre l'éducation SDR et la prévalence de la violence liée au sexe dans les écoles. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour étudier la manière dont l'enseignement des SDR modifie les comportements liés à la violence liée au sexe ; certaines recherches suggèrent qu'un programme d'études axé sur l'égalité des sexes a le potentiel de lutter contre la violence liée au sexe, mais les preuves restent limitées.

⁹ Voir INEE Attention à l'écart 3 (2023), Section 4.2.

Lacunes dans le financement

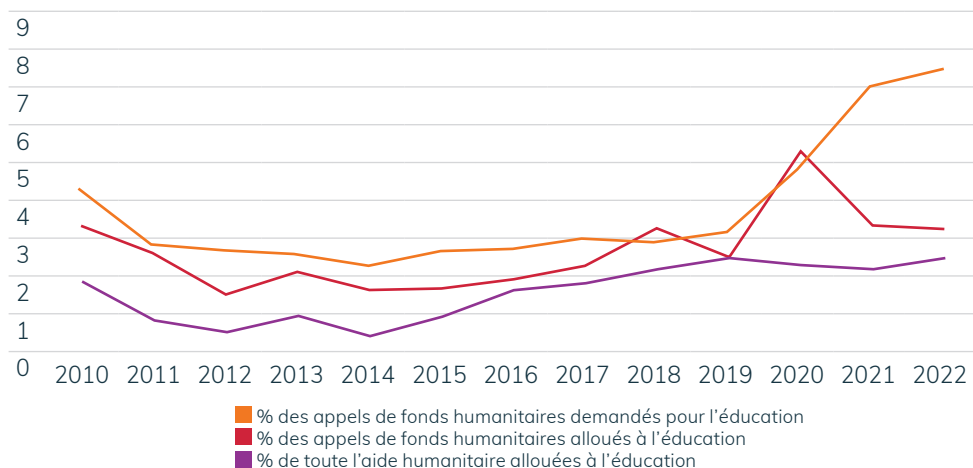


Yemen. 2022 © Saleh Hayyan, Gabreez Productions

Sur les 44 pays touchés par une ou plusieurs crises, quatre (Burundi, Burkina Faso, Éthiopie et Sénégal) ont atteint les deux critères de référence internationaux en matière de dépenses publiques pour l'éducation en 2022 (l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles) : 5 % du produit intérieur brut (PIB) et 20 % du budget national. Sept autres pays (la Colombie, le Kenya, le Mali, le Mozambique, le territoire palestinien occupé, le Tchad et l'Ukraine) ont atteint le seuil du PIB mais pas celui du budget national.

Dans l'ensemble, le pourcentage des dépenses gouvernementales consacrées à l'éducation dans les pays touchés par une crise a légèrement diminué entre 2016 et 2021, et a continué à baisser dans 13 pays où le taux de dépenses était déjà faible. Par exemple, l'investissement du gouvernement zimbabwéen dans l'éducation a chuté de plus de 6,5 % au cours de cette période. Il convient également de noter que la proportion de l'ensemble de l'aide humanitaire allouée à l'éducation est restée relativement stable, à environ 2,8 %, au cours des cinq dernières années (2018-2022) (voir la figure 1). Cependant, alors que le montant total des fonds alloués aux requêtes en matière d'éducation est resté relativement stable ces dernières années, le nombre de requêtes a augmenté, ce qui signifie que moins de requêtes sont financées proportionnellement. En 2018, 48,2 % des requêtes en matière d'éducation ont été financées, contre 39,8 % en 2020 et 26,4 % en 2022.

Schéma 1 : Proportion de l'aide humanitaire à l'éducation, 2010 à 2022¹⁰



¹⁰ Voir INEE Attention à l'écart 3 (2023), Section 7.2

Depuis *Attention à l'écart 2*, l'accent a été mis davantage sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans les dépenses de l'ensemble du secteur, en particulier dans le financement de l'enseignement post-secondaire. La croissance s'est également poursuivie en ce qui concerne la proportion de l'aide au développement d'outre-mer ciblant l'égalité des sexes dans l'éducation de base, et des engagements ont été pris pour que cette tendance se poursuive. Des organisations multilatérales comme Éducation Sans Délai et le Partenariat mondial pour l'éducation ont pris de nouveaux engagements audacieux en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans tous les nouveaux investissements et de l'intégration systématique de la dimension de genre dans leur nouveau modèle opérationnel.¹¹

11 Voir INEE *Attention à l'écart 3* (2023), résumé exécutif.

Actions recommandées



Syria. 2021 © Tareq Mnadili, NRC

Actions pour les gouvernements nationaux des pays touchés par une crise

Les partenaires de développement internationaux doivent aider les gouvernements nationaux à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- Les gouvernements doivent respecter leurs engagements d'allouer à l'éducation au moins 20 % des dépenses publiques, comme indiqué dans la Déclaration d'Incheon (2015), la Déclaration de Kenyatta (2021), et la Déclaration de Paris (2021).
- Les gouvernements devraient aider les écoles et les instituts de formation des enseignants à créer d'autres voies d'accès à l'enseignement pour celles et ceux qui n'ont pas le niveau d'études requis, afin d'attirer davantage de femmes, y compris des femmes en situation de handicap, dans la profession d'enseignante.
- Les gouvernements devraient s'efforcer d'ajuster l'équilibre entre les sexes au sein de la main-d'œuvre enseignante :
 - Élaborer des stratégies visant à attirer davantage d'hommes dans l'enseignement primaire et préscolaire, en veillant à ce que ces emplois soient reconnus et récompensés de manière adéquate.
 - Élaborer des stratégies visant à accroître le nombre de femmes occupant des postes de direction en leur apportant un soutien suffisant pour leur permettre de s'installer et d'occuper des postes dans des régions plus éloignées tout en répondant à leurs besoins en matière de famille et de soins.
 - Soutenir la direction des écoles pour instaurer une culture de l'égalité des sexes, avec des codes de conduite solides et des mécanismes de signalement pour lutter contre les abus et la discrimination à l'encontre des enseignantes.
 - Offrir des garanties d'emploi aux conjoints lorsque les femmes déménagent pour occuper des postes de direction, afin de remédier au manque de mobilité des enseignantes (qui est souvent lié à l'emploi du mari ou du partenaire).
- Les gouvernements et leurs partenaires doivent veiller à ce que toutes les enseignantes aient accès à un développement professionnel de qualité, y compris à un enseignement intégrant le handicap et à une formation adéquate sur l'application des programmes d'enseignement de l'éducation scientifique et technologique. Les structures de soutien devraient également se concentrer sur le bien-être du personnel enseignant, en mettant à leur disposition des services d'orientation et de conseil pour les aider à relever les défis auxquels ils et elles sont confrontées et à assumer les responsabilités qui leur incombent.

- Les gouvernements devraient veiller à ce que les enseignantes réfugiées puissent accéder au développement professionnel nécessaire pour devenir des enseignantes reconnues au niveau national et fournir des voies claires pour le transfert des qualifications.
- Les gouvernements devraient créer des unités spécialisées dans l'éducation en situations d'urgence au sein des commissions nationales du service des enseignants (ou équivalent). Les unités devraient être responsables de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes d'étude, ainsi que des aspects relatifs à la formation et au renforcement des capacités des enseignantes en matière de pré-qualification et de post-qualification pour enseigner dans des contextes de crise et d'urgence.
- Les gouvernements et leurs partenaires devraient aider les écoles à collecter et à utiliser des données ventilées par sexe sur les enfants en situation de handicap, notamment en fournissant des conseils sur la manière d'utiliser les questions du groupe de Washington, en dispensant une formation sur l'identification et en veillant à ce que ces données soient intégrées et stockées dans les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation. Ces données doivent être cohérentes et utiles pour fournir aux écoles des informations sur les adaptations et les aménagements nécessaires pour soutenir ces apprenantes.
- Les gouvernements et leurs partenaires doivent travailler avec les parents et les personnes qui s'occupent des enfants pour faciliter l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap et les aider à comprendre la valeur de l'enseignement de l'ESC. Cela devrait inclure un soutien aux écoles et aux prestataires d'éducation non formelle pour répondre à la résistance et aux préoccupations des parents et des personnes qui s'occupent d'enfants concernant la qualité de l'éducation et l'enseignement de l'éducation scientifique et technique.
- Les gouvernements doivent s'assurer que des programmes d'enseignement de l'éducation sexuelle complète adaptés à l'âge ont été élaborés et sont mis en œuvre, et que les enseignants bénéficient d'un soutien adéquat par le biais d'une formation et d'un accompagnement, tant au niveau primaire que secondaire, conformément aux normes internationalement reconnues. Ils doivent veiller à ce que les enfants scolarisés et non scolarisés aient un accès égal à l'ESC. Lorsque des politiques en matière d'ESC sont en place, les gouvernements doivent les traduire en plans nationaux solides, dotés de ressources, contrôlés et évalués.
- Les gouvernements et leurs partenaires devraient coordonner les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection afin d'identifier les besoins et les connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive de tous les groupes d'âge, et de veiller à ce que le déploiement des programmes d'enseignement en matière de santé sexuelle et reproductive prenne en compte le nombre élevé d'apprenants ayant dépassé l'âge légal dans les situations de crise.
- Les gouvernements et leurs partenaires de mise en œuvre devraient concevoir conjointement des programmes de réponse éducative guidés par une analyse approfondie et intersectionnelle de l'apprentissage.

Actions pour les donateurs bilatéraux et multilatéraux

- Les donateurs devraient répondre au nombre croissant d'appels humanitaires en augmentant leurs dépenses humanitaires en faveur de l'éducation. Ils devraient diriger les fonds vers :
 - Les pays où les filles sont le plus en retard et où elles n'apprennent pas à l'école.
 - Les pays touchés par des situations de crises qui ont donné la priorité à l'égalité entre les hommes et les femmes afin de les aider à respecter leurs engagements en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans et par l'éducation.
 - Les pays ayant d'importantes populations non scolarisées et réfugiées, l'aide au développement des pays donateurs se concentrant sur le soutien aux populations réfugiées dans les contextes les plus marginalisés, tout en utilisant d'autres sources de financement pour soutenir les personnes réfugiées à l'intérieur de leurs propres frontières.
- Les donateurs devraient soutenir et financer les organisations qui adoptent une approche véritablement intersectionnelle pour soutenir les personnes les plus marginalisées et augmenter le financement pour soutenir la sécurité et l'apprentissage des filles en situation de handicap et des filles confrontées à de multiples formes de discrimination. Les donateurs ne devraient pas être guidés par le nombre de filles touchées par les programmes éducatifs, mais plutôt par des actions qui réduisent l'écart entre les sexes et ne laissent personne de côté.
- Les donateurs devraient soutenir la société civile dans les pays bénéficiaires afin qu'elle s'engage au niveau politique. Cela devrait impliquer de faire entendre la voix des filles et des groupes marginalisés (y compris les personnes handicapées), ainsi que celle des enseignants, afin de s'assurer que les réponses en matière d'éducation répondent aux besoins des groupes qui en ont le plus besoin. Les voix des enseignantes sont particulièrement rares, ce qui limite notre compréhension des principaux obstacles et défis auxquels elles sont confrontées dans les écoles.
- Les donateurs devraient aider les gouvernements nationaux à assurer l'équilibre entre les sexes au sein du personnel enseignant et donner la priorité au financement d'initiatives qui favorisent la sécurité et la progression des enseignantes, en offrant des incitatifs et en accordant la priorité à la sécurité dans les zones les plus reculées. Des possibilités de développement professionnel et d'autres voies d'accès aux postes de direction devraient être proposées afin de lever les obstacles auxquels les femmes continuent de se heurter en matière d'accès à la formation en raison des délais, des déplacements et des responsabilités familiales.
- Les donateurs devraient exiger des bénéficiaires des fonds qu'ils et elles ventilent les données au niveau des résultats par sexe, âge et handicap.
- Les donateurs doivent soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une éducation sexuelle complète, contextualisée et adaptée à l'âge, dispensée aux niveaux primaire et secondaire. Les donateurs devraient soutenir l'offre de services spécialisés en matière d'éducation scientifique et technique pour les élèves du primaire ayant dépassé l'âge requis, lorsque ces services ne peuvent être dispensés dans le cadre du programme d'études principal.

Actions pour la société civile

- La société civile devrait continuer à s'attaquer aux stéréotypes de genre (au sein de la classe et de la communauté) qui placent les femmes et les filles dans des rôles de soignantes ou personnes qui prennent soin des autres, car cela pourrait contribuer au manque d'hommes travaillant au niveau pré-primaire. Il s'agit de promouvoir et de développer des campagnes ciblées pour attirer davantage d'hommes dans la profession à ce niveau, en s'attaquant à la stigmatisation et à la dévalorisation des hommes dans certains contextes. La société civile devrait également continuer à plaider en faveur d'une rémunération adéquate, d'une formation plus poussée et d'un emploi plus sûr dans les établissements pré-primaires.
- La société civile devrait soutenir la capacité des écoles et des communautés à identifier avec précision les enfants en situation de handicap et veiller à ce que l'école dispose d'appareils d'assistance ainsi que des connaissances et des stratégies nécessaires pour soutenir les apprenants au niveau individuel. En travaillant aux côtés des écoles, la société civile peut contribuer à faire en sorte que la formation à l'éducation inclusive soit une priorité et à fournir une formation continue à toutes et tous les enseignants qui soutiennent les apprenants et apprenantes en situation de handicap.
- La société civile devrait s'engager auprès des parents et des chefs religieux pour lutter contre la résistance à l'ESC, en particulier au niveau primaire, en s'attaquant à la désinformation et en soulignant les risques auxquels les filles sont exposées si elles ne connaissent pas leurs droits. Les efforts de sensibilisation doivent s'adresser aux organisations confessionnelles, aux hommes politiques, aux chefs locaux et traditionnels, ainsi qu'aux communautés très conservatrices.
- La société civile devrait soutenir l'élaboration de programmes d'enseignement d'ESC afin de s'assurer qu'ils abordent de manière adéquate les questions de genre et de pouvoir et qu'ils sont disponibles pour les enfants non scolarisés. La société civile devrait également soutenir la participation des organisations et mouvements de jeunesse à l'élaboration de ces programmes. En outre, la société civile devrait former et soutenir les jeunes en tant qu'éducateurs pour les pairs afin d'atteindre plus largement celles et ceux qui ne sont pas scolarisés.
- Aux niveaux national et international, la société civile devrait inciter les gouvernements nationaux à collecter des données sur le handicap dans les évaluations de l'apprentissage et les données relatives à la scolarisation.
- La société civile doit veiller à ce que le personnel enseignant soient correctement équipés pour dispenser un enseignement scientifique et technique de qualité, en ayant accès au matériel adéquat, au soutien scolaire et aux méthodes d'enseignement, afin de garantir que les sujets les plus sensibles et les plus controversés puissent être abordés ouvertement et traités d'une manière qui place l'égalité entre les hommes et les femmes au cœur de la conversation.
- Au niveau de l'État et du pays, la société civile devrait plaider pour que les exigences de préqualification des enseignants incluent une formation sur l'égalité des sexes et l'inclusion, ainsi qu'une formation sur les normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence.

Actions pour les personnes qui collectent et rassemblent les données

Dans l'ensemble, les organisations et les parties prenantes qui collectent des données sur l'éducation des filles dans les contextes de crise doivent cesser de considérer les filles comme un groupe homogène, car cela continue à masquer la façon dont d'autres caractéristiques se croisent avec le genre. Certaines filles –notamment les filles en situation de handicap, les filles enceintes et les jeunes mères– sont davantage marginalisées sur le plan éducatif et courent un risque plus élevé d'être victimes d'abus, d'abandonner leurs études et d'obtenir de moins bons résultats. L'intersectionnalité doit être reconnue, car les mesures de parité masquent les écarts qui se creusent pour certains sous-groupes et cachent le soutien et le financement supplémentaires nécessaires pour soutenir les filles les plus marginalisées. Des données doivent être collectées à ce niveau pour réagir de manière appropriée et, ainsi, progresser vers l'égalité entre les hommes et les femmes et veiller à ce qu'aucun groupe ne soit laissé pour compte dans les situations de crise.

Ces actions s'adressent à un large éventail de parties prenantes impliquées dans la collecte et le rassemblement des données, allant de celles qui mènent des évaluations rapides au niveau local, aux organisations internationales responsables du rassemblement des données au niveau mondial.

- Les données relatives au handicap devraient être incluses dans les données des enquêtes écrites et dans toutes les grandes enquêtes internationales. Les personnes qui collectent et rassemblent les données sur la violence à l'encontre des enfants devraient veiller à ce que les données relatives au handicap soient incluses dans des enquêtes telles que les enquêtes sur la violence à l'encontre des enfants et des jeunes (VACS) et les enquêtes mondiales sur la santé des élèves en milieu scolaire, afin de comprendre l'incidence du handicap sur la violence à l'encontre des femmes.
- Les personnes chargées de la collecte et de rassembler des données doivent collaborer avec les acteurs locaux (y compris les organisations de personnes en situation de handicap, les organisations féministes, les groupes de défense des droits des femmes, les organisations travaillant dans les camps de personnes réfugiées et les jeunes et les filles elles-mêmes) pour :
 - Veiller à ce que leurs voix et leurs expériences soient prioritaires et complètent les données quantitatives dans les situations de crise. En particulier, les voix des filles en situation de handicap et des enseignantes doivent être entendues afin de mieux comprendre leurs plus grands défis et obstacles et d'adapter les réponses appropriées.
 - Examiner les protocoles de collecte de données et identifier la formation nécessaire pour garantir l'inclusion des personnes en situation de handicap à tous les stades de la conception de la recherche et de la collecte des données. En outre, toutes les formations destinées aux recenseurs devraient comporter des techniques de collecte de données inclusives et tenant compte des spécificités de chaque sexe.
 - Veiller à ce que les données sur les enseignants et enseignantes dans les camps de personnes réfugiées soient complètes, ventilées par sexe et comprennent des informations sur les enseignant(e)s en situation de handicap dans ces camps.

- Les personnes qui collectent des données doivent aider les gouvernements nationaux et les responsables de la mise en œuvre à utiliser les questions du groupe de Washington de manière cohérente, à ventiler correctement les données par sexe et à intégrer les réponses dans les données nationales. Les questions du groupe de Washington devraient également être intégrées dans les enquêtes démographiques et de santé de manière plus standardisée dans les différents pays afin d'améliorer la cohérence des informations disponibles. D'autres enquêtes devraient être élaborées en utilisant les questions du groupe de Washington pour recueillir des données sur les personnes hébergées dans des camps et les populations déplacées afin de mieux comprendre les filles vivant avec un handicap dans ces circonstances.
- Les personnes qui collectent des données au niveau international qui s'attachent à collecter et à rassembler des données sur les enfants en situation de handicap devraient s'efforcer de parvenir à un consensus et à un alignement sur des normes mondialement reconnues pour la collecte de données dans les pays en crise, afin de garantir la cohérence de la manière dont les données sont collectées et analysées.
- Les personnes qui collectent des données au niveau international, ainsi que les organisations qui mettent en œuvre les programmes des donateurs, devraient chercher à développer une identification plus nuancée des populations touchées par des situations de crise, y compris des estimations infranationales. L'INEE devrait collaborer avec Éducation Sans Délai pour aligner son identification des pays et des populations touchés par la crise sur les nouvelles méthodologies d'identification d'Éducation Sans Délai.

Actions pour le personnel enseignant et autre personnel de l'éducation

- Le personnel enseignant et les directions d'établissements scolaires devraient informer les parents et les tuteurs et tutrices de la manière dont la sécurité de leurs enfants en situation de handicap est assurée en priorité dans la classe, ainsi que des mesures prises par les écoles pour lutter contre les attitudes négatives susceptibles d'entraver leur apprentissage.
- Le personnel enseignant devraient plaider en faveur d'une formation continue à l'éducation inclusive en matière de genre et de handicap afin de s'assurer qu'ils et elles sont équipées pour soutenir toutes et tous les apprenants dans leur classe tout en s'attaquant aux stéréotypes de genre et aux normes sociales profondément enracinées.
- Le personnel enseignant et les directions d'établissements scolaires devraient collaborer avec les responsables de la mise en œuvre de l'éducation pour souligner la nécessité de disposer de ressources et d'appareils d'assistance qui leur permettront de mieux répondre aux divers besoins d'apprentissage dans leurs classes. Le personnel enseignant devrait demander aux responsables de l'éducation d'accorder la priorité aux budgets destinés à l'équipement et au soutien des enfants en situation de handicap.
- Le personnel enseignant devraient collaborer avec les conseils d'administration pour veiller à ce que les plans d'amélioration des écoles tiennent compte à la fois du genre et du handicap, afin de permettre aux filles et aux enfants en situation de handicap d'apprendre dans un environnement exempt de discrimination et d'abus, qui soit à la fois sûr et propice à l'égalité entre les hommes et les femmes.

- Le personnel enseignant doit continuellement développer ses connaissances en matière de SDSR, les mettre en pratique et adapter leur contenu au contexte de leur classe. Au fur et à mesure que le personnel enseignant gagne en confiance et en expérience, ils et elles peuvent influencer les parents et les communautés et obtenir leur soutien pour la mise en œuvre d'une ESC en partageant et en démontrant les résultats obtenus.
- Le personnel enseignant et autres personnels éducatifs devraient plaider en faveur d'une amélioration de la qualité, du suivi et de la supervision de la formation et de l'enseignement des enseignants en matière de SDSR, ainsi que d'une augmentation des budgets destinés à soutenir ces formations.



**Réseau Inter-agences
pour l'Education en
Situations d'Urgence**